



centre régional  
auvergne-rhône-alpes  
de l'information  
géographique

## COMITÉ TECHNIQUE – SÉANCE EN DATE DU 16 OCTOBRE 2023

### COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Convoqué le 23 août 2023, le comité technique s'est réuni le 16 octobre 2023 à l'Hôtel de Région de Lyon et de Clermont-Ferrand et par visioconférence. Il s'est terminé à 16h40.

**Secrétaire de séance :** Frédéric DENEUX, Directeur du CRAIG

#### Etaient présents (membres) :

1. CRAIG - Frédéric DENEUX - [deneux@craig.fr](mailto:deneux@craig.fr)
2. CRAIG - Landry BREUIL - [breuil@craig.fr](mailto:breuil@craig.fr)
3. CRAIG – Marie SUET – [suet@craig.fr](mailto:suet@craig.fr)
4. CRAIG – Lucas MATHIEU - [mathieu@craig.fr](mailto:mathieu@craig.fr)
5. Région Auvergne - Rhône - Alpes - Xavier DE NEEFF - [Xavier.DENEEFF@auvergnerhonealpes.fr](mailto:Xavier.DENEEFF@auvergnerhonealpes.fr)
6. Région Auvergne - Rhône - Alpes - Alexandre LOISNEL - [alexandre.loisnel@auvergnerhonealpes.fr](mailto:alexandre.loisnel@auvergnerhonealpes.fr)
7. Département de l'Ain - Xavier DUPASQUIER - [xavier.dupasquier@ain.fr](mailto:xavier.dupasquier@ain.fr)
8. Département de l'Ain - Christophe TREGOUET - [christophe.tregouet@ain.fr](mailto:christophe.tregouet@ain.fr)
9. Département de l'Allier - Sébastien BORELLO - [borello.s@allier.fr](mailto:borello.s@allier.fr)
10. Département du Cantal - Rémi VASSAL - [rvassal@cantal.fr](mailto:rvassal@cantal.fr)
11. Département du Cantal - Xavier BREGERE - [xbregere@cantal.fr](mailto:xbregere@cantal.fr)
12. Département de la Loire - Denis MERAMDJOUGOMA – [Denis.MERAMDJOUGOMA@loire.fr](mailto:Denis.MERAMDJOUGOMA@loire.fr)
13. Département de Haute-Loire - Séverine THESSOT - [severine.thessot@hauteloire.fr](mailto:severine.thessot@hauteloire.fr)
14. Département du Puy de Dôme - Simon BANCAREL - [SIMON.BANCAREL@puy-de-dome.fr](mailto:SIMON.BANCAREL@puy-de-dome.fr)
15. Saint-Etienne Métropole - Sylvain BEAUCHET - [sylvain.beauchet@saint-etienne-metropole.fr](mailto:sylvain.beauchet@saint-etienne-metropole.fr)
16. Clermont Auvergne Métropole - Albert STEPHAN - [astephan@clermontmetropole.eu](mailto:astephan@clermontmetropole.eu)
17. Métropole de Lyon - Stéphane HAUER - [sthauer@grandlyon.com](mailto:sthauer@grandlyon.com)
18. Métropole de Lyon - Lucas SELLIER
19. Agglomération du Pays de Gex - Sébastien NICOLAS - [snicolas@paysdegexagglo.fr](mailto:snicolas@paysdegexagglo.fr)
20. Montluçon Communauté - David OBENICHE - [d.obeniche@mairie-montlucon.fr](mailto:d.obeniche@mairie-montlucon.fr)
21. Vichy Communauté - Nicolas LALEURE - [n.laleure@vichy-communaute.fr](mailto:n.laleure@vichy-communaute.fr)
22. Arche Agglo - Rémi DEMAUVE - [r.demaue@archeagglo.fr](mailto:r.demaue@archeagglo.fr)
23. Vienne Condrieu Agglomération - Jean-Luc PONTIER - [jlpontier@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:jlpontier@vienne-condrieu-agglomeration.fr)
24. Vienne Condrieu Agglomération – Fabien ALLAMANCHE – [fallamanche@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:fallamanche@vienne-condrieu-agglomeration.fr)
25. Agglomération du Pays Voironnais – Emeric MARTIRE - [emeric.martire@paysvoironnais.com](mailto:emeric.martire@paysvoironnais.com)
26. Loire Forez Agglomération - Solène TIRILLY - [solenetirilly@loireforez.fr](mailto:solenetirilly@loireforez.fr)
27. Roannais Agglomération - Guillaume Castella - [gcastella@roannais-agglomeration.fr](mailto:gcastella@roannais-agglomeration.fr)
28. Agglomération du Pays d'Issoire – José del Carmen CHOCOJSARCENO - [jose.chocojsarceno@capissoire.fr](mailto:jose.chocojsarceno@capissoire.fr)
29. IGN - Jean-François BURILLIER - [jean-francois.burillier@ign.fr](mailto:jean-francois.burillier@ign.fr)
30. IGN - Guillaume BOYER - [guillaume.boyer@ign.fr](mailto:guillaume.boyer@ign.fr)

Partenaires associés présents :

31. SGAR - Justine SPERANDIO-MARTINEZ - [justine.sperandio-martinez@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:justine.sperandio-martinez@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr)
32. DREAL Auvergne Rhône Alpes - Julien LARDEMER – [Julien.LARDEMER@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Julien.LARDEMER@developpement-durable.gouv.fr)
33. DREAL Auvergne-Rhône-Alpes – Olivier FOREL - [olivier.forel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:olivier.forel@developpement-durable.gouv.fr)
34. Urba4 (Représentant les agences d'urbanisme) - Fabrice RAVEL - [fravel@clermontmetropole.org](mailto:fravel@clermontmetropole.org)
35. PNR des Volcans (Représentant les PNR) - Olivier ROQUETANIERE - [oroquetaniere@parcdesvolcans.fr](mailto:oroquetaniere@parcdesvolcans.fr)
36. RGD Savoie Mont-Blanc - Maxime ROUSSEAU - [MROUSSEAU@rgd.fr](mailto:MROUSSEAU@rgd.fr)

#### **Absents / excusés :**

37. Département de l'Isère - Pierre VOLCKE - [pierre.volcke@isere.fr](mailto:pierre.volcke@isere.fr)
38. Grenoble Alpes Métropole - Céline PELLORCE - [celine.pellorce@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:celine.pellorce@grenoblealpesmetropole.fr)
39. Moulins Communauté - Christophe MULOT - [C.MULOT@agglo-moulins.fr](mailto:C.MULOT@agglo-moulins.fr)
40. Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac - Muriel FRANCES - [m.frances@caba.fr](mailto:m.frances@caba.fr)
41. Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac - Olivier COULLET - [o.coullet@caba.fr](mailto:o.coullet@caba.fr)
42. Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère - Gérald LOUVIER - [GLOUVIER@capi38.fr](mailto:GLOUVIER@capi38.fr)
43. Communauté d'Agglomération du Puy en Velay - Julien SABATIER - [julien.sabatier@lepuyenvelay.fr](mailto:julien.sabatier@lepuyenvelay.fr)
44. Communauté d'Agglomération du Puy en Velay - Florent BENEVILLE - [florent.beneville@lepuyenvelay.fr](mailto:florent.beneville@lepuyenvelay.fr)
45. Riom Limagne et Volcans- Julien CHAPUIS - [j.chapuis@rlv.eu](mailto:j.chapuis@rlv.eu)
46. Valence Romans Agglo - Jeff MERCIER - [jeff.mercier@valenceromansagglo.fr](mailto:jeff.mercier@valenceromansagglo.fr)
47. IGN - Stéphane CANALIS - [stephane.canalis@ign.fr](mailto:stephane.canalis@ign.fr) (représenté par Boyer)

#### Partenaires associés absents / excusés :

48. SDIS 63 (Représentant les SDIS) - Elodie POCACHARD - [E\\_POCACHARD@sdis63.fr](mailto:E_POCACHARD@sdis63.fr)

### **Ordre du jour**

#### **L'ordre du jour de ce comité technique a permis d'aborder les points suivants :**

- **GIP**
  - Renouvellement des conventions triennales
  - Elargissement du partenariat
- **Données**
  - Point sur le déploiement de l'OCS-GE
  - Bâti 3D
  - Initiation d'une BDD ZA régionale
  - Acquisition de données aériennes sur la Métropole de Lyon
  - Réalisation de post-traitements à partir de données LiDAR HD de l'IGN
  - Programme BD Ortho sur la région
  - Programme LiDAR HD sur la région
  - PCRS
  - RPCU
- **Services**
  - Partage des diagnostics Amiante
  - DT-DiCT
  - Catalogage de données
  - Centipède
- **Formation, accompagnement & animation**

→ Géoplateforme (Pas abordée en cours de réunion – présentation en annexe du CR)

## 1. GIP

- Renouvellement des conventions triennales

	<b>Membres</b>	<b>Programmation / Approbation</b>
1	Conseil Régional Auvergne - Rhône - Alpes	Déc-23
2	Département de l'Ain	fév-24 (probablement à l'occasion du vote du budget)
3	Département de l'Allier	
4	Département du Cantal	Pas d'opposition au renouvellement mais pas de date de programmation – Suite réorganisation au CD15 le CRAIG renverra les éléments.
5	Département de l'Isère	déc-23
6	Département de la Haute-Loire	Convention signée
7	Département du Puy de Dôme	déc-23
8	Clermont Auvergne Métropole	nov-23
9	Grenoble Alpes Métropole	
10	Saint-Etienne Métropole	Convention signée
11	Montluçon Communauté	nov-23
12	Vichy Communauté	déc-23
13	Moulins Communauté	
14	Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans	nov-23 ou déc-23
15	Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire	Pas d'opposition au renouvellement mais pas de date de programmation
16	Communauté d'Agglomération du bassin d'Aurillac	
17	Communauté d'Agglomération du Puy en Velay	
18	Valence Romans Agglo	Pas d'opposition au renouvellement mais pas de date de programmation
19	Loire Forez Agglo	Convention signée
20	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais	Convention signée
21	IGN	nov-23

Les membres du GIP suivants se verront proposer de renouveler leur convention l'année prochaine, celle actuellement en vigueur arrivant à échéance au 31 décembre 2024.

22	Département de la Loire
23	Métropole de Lyon
24	Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
25	Vienne Condrieu Agglomération
26	Roannais Agglomération

- Elargissement du partenariat à l'ensemble des Départements / Agglomérations de la région

Afin de garantir la cohérence des données produites et l'équité d'accès à ces informations à l'échelle régionale, la Région a demandé au CRAIG que la gouvernance du dispositif puisse être élargie à l'ensemble des Départements et Communautés d'Agglomération de la région.

Dans ce cadre un courrier du Président de Région a été adressé en début d'année aux Présidents des Départements non-membres du GIP, à savoir :

- Département de Savoie
- Département de Haute-Savoie
- Département du Rhône
- Département de l'Ardèche
- Département de la Drôme

A la suite de ce courrier, les Départements de la Drôme et de l'Ardèche ont engagé avec l'appui du CRAIG une réflexion au sein de leurs services qui devraient aboutir en 2024 par une adhésion de leur collectivité au CRAIG.

Sur les Savoie, les Présidents des deux Départements ont indiqué qu'ils bénéficiaient des services de la RGD Savoie Mont-Blanc mais qu'un partenariat renforcé avec le CRAIG permettrait aux deux structures de négocier des coûts d'acquisitions plus avantageux avec les prestataires de services notamment dans le cadre du PCRS.

L'accord-cadre de coopération entre la RGD et le CRAIG signé en 2018 pourrait dans cette optique être actualisé pour permettre des groupements de commande.

Les deux Départements de Savoie suggèrent également une adhésion croisée entre le CRAIG et la RGD afin que et l'un et l'autre puissent être représentés au sein de la gouvernance des deux dispositifs.

Un premier échange a lieu en ce sens au mois de juin entre la RGD et le CRAIG.

Sur le Rhône, malgré plusieurs sollicitations aucune réflexion n'a pu être engagée à ce stade pour adhésion de ce Département au CRAIG.

Concernant les Agglomérations, 7 d'entre elles ne sont pas membres du GIP (Hors Savoie). Des contacts multiples ont été pris depuis plusieurs années avec certaines d'entre elles. A ce stade des échanges, aucune adhésion n'est à prévoir dans un avenir proche. Les agglomérations concernées sont :

- CA du Bassin de Bourg-en-Bresse (01)
- Haut - Bugey Agglomération (01)
- CA de Privas Centre Ardèche (07)
- CA Annonay Rhône Agglo (07)
- CA Montélimar Agglomération (26)
- CA Villefranche Beaujolais Saône (69)
- CA de l'Ouest Rhodanien (69)

Il est rappelé que l'élargissement du GIP à de nouveaux partenaires contribue à rationaliser la dépense publique. Ainsi, depuis l'adhésion au GIP des 1ers Départements la participation de chacun d'entre eux a pu être optimisée de 25% tout en garantissant un haut niveau d'investissement (environ 4,5M€ / an depuis 5 ans)

## 2. Données

- **Point sur le déploiement de l'OCS-GE (Intervention d'Olivier FOREL – DREAL)**  
Présentation annexée au présent compte-rendu.

## Etat d'avancement sur Auvergne-Rhône-Alpes

Départements	PVA-Millésimes	Avancement
01	2018-2021	Photo-interprétations + corrections des anomalies
03	2019-2022	Début de prod prévu en mai 2024 - formation et 1ère Boucle de Correction prévu en septembre 2024
07	2019-2022	Non précisé
15	2019-2023	Début de prod prévu en mars 2024 - formation et 1ère Boucle de Correction prévu en juillet 2024
26	2020-2023	
38	2018-2021	Photo-interprétations + corrections des anomalies
42	2019-2022	Calcul de production lancée
43	2019-2022	Début de production fin 2023
63	2019-2022	Calcul de production lancée
69	2017-2020	Livraison en cours
73	2019-2022	Calcul de production lancée
74	2020-2023	Non précisé

Des retards sont constatés sur les premiers départements sur lesquels la production a commencé.

Les acteurs locaux sont sollicités au sein de chaque département au cours du processus de production à l'occasion de 2 étapes :

- Etape 1 : Remontées d'anomalies

A l'issue de la phase de photo-interprétation, les acteurs locaux sont sollicités pour contrôler les données et faire le cas échéant des remontées d'anomalies auprès de l'IGN.

Concernant le délai laissé aux acteurs locaux (3 semaines), les premiers départements sollicités expriment le souhait de disposer de délais rallongés et d'avoir un retour sur la prise en compte de leurs remontées. A minima, il est demandé que les dates de la période au cours de laquelle les territoires doivent se mobiliser pour le contrôle soient données suffisamment en amont, afin que ces derniers puissent s'organiser pour être disponibles.

La DREAL fera remonter auprès de l'IGN ces remarques.

- Etape 2 : Expérimentation des cas d'usage

- o Les acteurs locaux seront sollicités pour recenser les différents usages de l'OCS-GE.
- o Une évaluation de la compatibilité de l'OCS-GE avec les MOS existants et plus particulièrement ceux produits par les agences d'urbanismes doit être engagée dans le cadre d'un groupe de travail réunissant le CRAIG, le réseau Urba4, la DDT69 et la DREAL en lien avec les travaux nationaux portés par le Conseil National de l'Information Géolocalisée (CNIG).

Fabrice RAVEL du réseau Urba4 indique la forte probabilité de coexistence encore quelques temps de MOS locaux avec l'OCS-GE pour éviter une remise à plat « brutale » des indicateurs produits depuis plusieurs années dans certains territoires sur le foncier.

## Quel lien entre le projet OCS-GE et le projet CoSIA ?

<https://cosia.ign.fr/>

CoSIA (Couvertures du sol directement obtenues par Intelligence Artificielle) correspond aux données d'occupation du sol obtenues par intelligence artificielle dans le processus de production de l'OCS-GE mais qui n'ont fait l'objet d'aucune recette et de correction.

### ○ **Bâti 3D (CRAIG)**

A la suite de l'expérimentation visant à mesurer les apports de la 3D, le CRAIG a lancé un marché à bon de commande d'une durée de 4 ans ayant pour objet la modélisation de bâtiments.

La consultation vise à retenir un prestataire pour la production vectorielle de modèles 3D du bâti au format CityGML 2.0. Les modélisations seront réalisées par stéréorestitution à partir de prises de vues aériennes verticales de résolution 5 cm disponibles sur la région.

En fonction des besoins exprimés par les territoires, le CRAIG sera en mesure de faire réaliser les prestations suivantes :

- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 2.2
- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 2.2 avec texturation des toits et façades
- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 3
- Restitution géométrique des bâtiments en LOD 3 avec texturation des toits et façades
- Fourniture du potentiel solaire

Le Département de l'Isère a d'ores et déjà fait part de son intérêt d'obtenir une modélisation de certains de ses bâtiments pour alimenter une expérimentation portant sur l'identification du potentiel solaire photovoltaïque sur 2 EPCI « pilote ».

Clermont Auvergne Métropole s'est également dit intéressée par la vectorisation en 3D des bâtiments pour affiner la prospection d'installations solaires sur certains bâtiments (par exemple les bâtiments publics), soit servir à d'autres usages encore à définir.

Une première commande pourrait être faite d'ici quelques semaines une fois le marché notifié.

Stéphane Hauer de la Métropole de Lyon se dit également intéressé par ce marché pour la mise à jour de son socle 3D. Sur le potentiel solaire, il fait également part de son intérêt de disposer d'éléments pour la fourniture de potentiel solaire sur les espaces de parking. Frédéric Deneux indique que le CRAIG doit s'organiser pour être en mesure de fournir des indicateurs également sur ces espaces. Il en est de même sur la problématique des îlots chaleurs/fraîcheurs ou de patrimoine arboré.

Fabrice Ravel du réseau Urba4 confirme également l'intérêt des agences pour ces données notamment pour répondre à des problématiques d'environnement (végétation entre autres).

### ○ **Initiation d'une BDD ZA régionale (Intervention de Julien LARDEMER – DREAL)**

Présentation annexée au présent compte-rendu.

A l'occasion de la dernière Assemblée Générale du CRAIG du 11 janvier 2023, il a été évoqué l'initiation d'une base de données « zones d'activités » à l'échelle régionale notamment pour répondre à l'obligation d'inventaire des ZAE issue de la loi climat et résilience visant à mesurer notamment leur taux de vacance. Compte-tenu du foisonnement d'initiatives au plan national avec notamment l'[Inventaire ZAE : offre @zaé - Mon Atlas des Zones d'Activités Économiques](#) et les [travaux entrepris par le CNIG pour établir un standard pour caractériser les ZAE et autres sites économiques](#) le projet a été mis en suspens. La DREAL a quant à elle décidé d'entreprendre un travail visant à établir une cartographie multi sources ayant pour objectif d'établir des indices de présence de zones d'activités avec un coefficient de réussite précisant la fiabilité du résultat.

Les résultats ont été présentés au mois de septembre aux membres du réseau connaissance et au réseau aménagement qui réunissent la DREAL et les DDT. Les DDT devrait s'emparer des données afin d'affiner les résultats obtenus au cours de l'année 2024.

Dans le cadre de ce travail, les services de l'Etat (DDT) n'ont pas forcément de visibilité de ce qui a pu être fait par les collectivités, qui par ailleurs ont accès par exemple au fichier DGFIP LOCOMVACxx<sup>1</sup> qui permettrait d'avoir des informations sur la vacance.

Le CRAIG pense qu'il doit être possible de mobiliser les données produites par les collectivités membres du GIP qui disposent pour la plupart d'entre elles d'informations très fiables mais majoritairement sur le périmètre des Métropoles ou des Agglomérations.

Les Métropoles et agglomérations présentes confirment cela. A l'échelon départemental le niveau d'information d'un département à un autre est très hétérogène.

=> besoin de recenser les initiatives et de partager autant que possible les infos pour « raffiner » les indices de présence obtenus par la DREAL.

A ce stade, la DREAL propose une collaboration avec le CRAIG (probablement encadrée par une convention) ayant pour objectif la constitution d'un jeu de données socle qui puisse être partagé à l'ensemble des acteurs.

Le CRAIG est favorable à cette proposition de collaboration pour autant il lui semble préférable avant de s'engager d'avoir un retour précis sur les projets portés par le niveau national et plus particulièrement celui porté par la [banque des territoires](#). La DREAL se rapprochera de la banque des territoires pour avoir plus de détails sur les objectifs du projet, les livrables attendus, le calendrier.

- **[Acquisition de données aériennes sur la Métropole de Lyon \(CRAIG\)](#)**

La Métropole de Lyon a sollicité le CRAIG pour la réalisation des données suivantes :

- Prise de vues aériennes numériques couleur (verticales et obliques) et infrarouge (verticales)
- Fourniture d'une orthophotographie numérique couleur et infrarouge
- Lever LiDAR et fourniture d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) et d'un Modèle Numérique d'Élévation (MNE). Réalisation d'une classification du nuage de points LiDAR.
- Mise à jour du MNT photogrammétrique
- Photomaillage

Les données seront disponibles sous licence ouverte.

Cette acquisition fait l'objet d'une convention de partenariat avec un budget de 210 000 euros apporté par la Métropole de Lyon et bénéficie d'un cofinancement FEDER de 115k€ amené par le CRAIG. Les premiers résultats sont présentés en séance.

Outre les aspects financiers, Stéphane Hauer souligne l'intérêt de la Métropole de Lyon de passer par le CRAIG pour la rédaction des spécifications, pour la préparation et le suivi du marché, le recettage et le contrôle des données, etc.

- **Réalisation de post-traitements à partir des données LiDAR HD de l'IGN (CRAIG)**

---

<sup>1</sup> [Fichier des locaux vacants](#). Il dresse la liste des locaux commerciaux et professionnels dépourvus d'imposition à la CFE l'année précédente sur le périmètre de la collectivité concernée

Pour répondre à des enjeux dans le domaine des risques naturels (inondations, avalanches, chutes de blocs, crues torrentielles, mouvements de terrain) le CRAIG a fait réaliser une série de traitements à partir du LiDAR HD de l'IGN pour la réalisation des données suivantes :

- Classification du nuage de points LiDAR
- MNT, MNE
- Courbes de niveau, carte de pentes
- Pose de cibles pour suivre dans le temps des zones d'éboulement

Ce projet a fait l'objet d'une convention de partenariat rassemblant la Direction Départementale des Territoires de l'Isère (DDT38), le Département de l'Isère, et le CRAIG. Le montant de l'opération financé intégralement par la DDT 38 et le Département de l'Isère s'élève à 265k€.

Les données sont disponibles sous licence ouverte.

A l'instar de ces deux exemples, **il est rappelé que le CRAIG peut être sollicité à tout moment par ses membres pour les accompagner dans l'acquisition des données qui les intéressent** trouver le cas échéant les financements nécessaires.

Sur l'obtention de cofinancements européens, Fabrice Ravel souligne l'apport du CRAIG pour solliciter notamment des fonds au titre du FEDER.

- o **Programme BD ORTHO sur la région - Guillaume Boyer (IGN)**

Cf. Présentation annexée au présent compte-rendu

L'IGN a réengagé une réflexion pour mesurer la faisabilité de la réalisation d'une couverture des régions en une seule année. Le CRAIG réitère l'intérêt d'une couverture régionale prise la même année.

Guillaume Boyer indique la sortie d'un nouveau [produit « Ortho express vraie »](#) qui vient enrichir le catalogue de produits orthos de l'IGN.

- o **Programme LIDAR HD sur la Région - Guillaume Boyer (IGN)**

Cf. Présentation annexée au présent compte-rendu

Le CRAIG précise qu'il est possible de demander un partage correspondant juste à la surface d'intérêt pour éviter de tout télécharger.

- o **PCRS (CRAIG)**

Cf. Présentation annexée au présent compte-rendu

- Etat d'avancement

La RGD Savoie Mont-Blanc complète la carte d'avancement en indiquant que la Haute-Savoie a été entièrement survolée et en attente du dernier quart (secteur du Massif mont blanc) => 1er trimestre 2024. Concernant la Savoie, le département devrait être intégralement couvert en 2024.

- Expérimentation vecteur Enedis

En partenariat avec la Direction Régionale d'Enedis Auvergne plusieurs Agglomérations auvergnates ont évalué l'intérêt du fond de plan vecteur d'Enedis pour pallier la faiblesse du PCRS raster en zone urbaine dense (rues étroites, ombres importantes) et le cas échéant s'engager à assurer sa mise à jour.

Après analyse des Agglomérations, les données s'avèrent peu précises (problèmes de maj, pas d'informations attributaires, ...) et au regard des faibles moyens topo des Agglomérations il est décidé d'abandonner la possibilité d'intégration de ces données dans le PCRS. En revanche, il pourrait y avoir un intérêt d'intégrer la couche façade (pieds de bâtiments). Nicolas Laleure confirme cet éventuel intérêt d'autant que la couche façade évolue peu et serait par conséquent plus facile à maintenir dans le temps.

Le CRAIG et les partenaires se donne jusqu'à décembre 2023 pour confirmer ce point.

- Constitution d'une base de données affleurants

Le CRAIG rappelle aux membres du GIP qu'il y a un véritable intérêt de constituer une base de données d'affleurants pour compléter le PCRS, notamment dans les zones d'ombres ou de masques liés à la végétation.

Pour les membres qui utilisent le service DT-DiCT, ils sont invités à faire part de leur accord au CRAIG pour un affichage de leurs affleurants (classe A) dans le PCRS. Les autres membres du GIP seront sollicités par le CRAIG pour obtenir ou voir les éventuels freins à la communication de ces données.

Sur le principe l'ensemble des membres sont favorables à l'intégration de ces données dans le PCRS.

- o **RPCU – Jean-François Burillier (IGN)**

Cf. Présentation annexée au présent compte-rendu

6 départements produits via une chaîne de production provisoire : 01, 35, 44, 45, 92 et 94.

En 2024 un nouveau département va être choisi pour valider la nouvelle chaîne de production.

### **3. Services**

- o **Partage des diagnostics amiante**

Cf. Présentation annexée au présent compte-rendu

L'idée est de centraliser les diagnostics pour avoir connaissance de tout ce qui se fait sur les territoires.

Certains membres du GIP confirment l'intérêt de poursuivre le travail engagé, notamment le Département de la Haute-Loire qui pourrait contribuer à ce projet.

- o **DT/DiCT**

Cf. Présentation annexée au présent compte-rendu.

Le marché est en cours de renouvellement. Le nom du prestataire retenu sera connu d'ici mi-novembre.

- o **Catalogage de données**

Deux interfaces sont maintenant disponibles : [l'interface grand public](#) et [l'interface orientée professionnels](#).

Pour les membres qui ont publié des données dans le catalogue du CRAIG, ce dernier reprendra contact avec eux pour faire le point.

Le CRAIG encourage les membres d'une manière générale à publier leurs données.

- **Centipède**

Le CRAIG poursuit l'installation de bases GNSS sur les bâtiments des collectivités intéressés. [Pour en savoir plus, consultez la page dédiée sur le site du CRAIG.](#)

- **Refonte des flux**

Le CRAIG a achevé la refonte de ses flux qui sont opérationnels depuis quelques mois. Pour comprendre ce qui a changé, le CRAIG invite les membres à consulter cette [page](#).

Par ailleurs, pour les utilisateurs du logiciel QGIS, le CRAIG a développé une extension QGIS permettant d'accéder facilement à l'ensemble des référentiels diffusés par le CRAIG. Cette extension est disponible dans le dépôt officiel des extensions de QGIS. Les contenus peuvent être enrichi, les membres peuvent faire remonter au CRAIG des suggestions pour accéder depuis cette extension à leurs données.

#### **4. Formations, accompagnement & animation**

Cf. Présentation annexée au présent compte-rendu.

- **Formation**

Le CRAIG rappelle son offre de service :

- Formations Initiation sur le logiciel QGIS
- Support et formation sur l'outil Cadastrapp (consultation du cadastre)
- Support sur l'outil GeoNetwork (métadonnées)

Pour connaître la programmation des formations sur le logiciel QGIS et se pré-inscrire, le CRAIG a mis en place un [calendrier directement consultable depuis le site du CRAIG](#).

Le CRAIG va proposer dès l'année prochaine une nouvelle formation sur QGIS permettant d'approfondir les connaissances sur le logiciel.

Par ailleurs, le CRAIG proposera des sessions de formation sur le logiciel Qfield.

Une formation LiDAR sera également proposée, permettant d'acquérir les compétences de base pour manipuler des nuages de points LiDAR sous QGIS.

Le CRAIG propose, en plus de ces formations faites en interne, de prendre en charge pour un nombre limité de stagiaires (membres du GIP) une formation SQL et PostGres/PostGIS avec l'appui d'un prestataire. Plusieurs membres du GIP font part de leur intérêt pour cette proposition. Un financement sera inscrit au budget 2024.

- **Animation & accompagnement**

Le CRAIG a organisé à Clermont-Ferrand une matinée sur la cartographie des réseaux et souhaite organiser une 2<sup>nd</sup> matinée en Rhône-Alpes. Les membres du GIP intéressés pour accueillir cet événement sont invités à prendre contact avec Sébastien Gaillac.

Quelques réseaux de géomaticiens existent au sein de quelques départements (Cercle SIG du Rhône, réseau des géomaticiens de l'Isère, ...) pour favoriser le partage d'information et d'expériences. Le CRAIG se tient à la disposition des Départements qui n'auraient pas ce type de réseau pour initier leur mise en place.

\*\*\*\*\*

**11 décembre 2023 : Assemblée Générale** du CRAIG (un courrier d'invitation a été adressé aux administrateurs du GIP).

**9 janvier 2024 : 2<sup>ème</sup> édition de la biennale de l'information géographique #AGAURAGEO**

\*\*\*\*\*